

**LIT 888 – Examen de synthèse (recherche et recherche-crédation)**  
**6 crédits**

**1. Description de l'activité**

**1.1. Cible(s) de formation**

Présenter devant un jury son projet de recherche.

**1.2. Contenu**

L'examen de synthèse est un examen où doit être exposé le projet de recherche (préalablement approuvé par le Département) : objectif, démarche à suivre, résultats escomptés, le tout appuyé par une bibliographie et une revue de la documentation existante. Cet exposé est présenté par écrit et défendu oralement devant un jury de trois personnes.

**2. Contenu détaillé**

L'objectif est de présenter par écrit et oralement le projet de thèse. Le projet de thèse doit annoncer une contribution originale à la connaissance, à l'interprétation et à l'écriture, ainsi qu'au développement du savoir dans le domaine des études littéraires et culturelles.

La présentation du projet de thèse comprend les éléments suivants :

- **La problématique** : la problématique permet de poser le sujet de la thèse. Elle présente le contexte dans lequel s'inscrit le sujet et les éléments qui le constituent. La question de recherche à laquelle la thèse devra répondre découle de cet exposé.
- **Le cadre théorique** : il s'agit d'inscrire le projet dans le cadre conceptuel privilégié. Il importe de définir ici les concepts et les notions qui seront mobilisés.
- **L'état de la question** : on présente les travaux existants dans le domaine en mettant de l'avant leurs conclusions, puis on situe le projet de thèse par rapport à ces travaux.
- **Les objectifs et les hypothèses** : Les objectifs présentent clairement les principales visées de l'analyse. Les hypothèses donnent des réponses provisoires à la question posée par la problématique.
- **La méthodologie** : la méthodologie est construite en fonction de la problématique. Elle consiste en une explication de la démarche.
- **Le corpus** : les objets d'études (œuvres, événements, agents, instances) sont décrits. Les critères ayant servi à les identifier doivent être formulés et justifiés.
- **L'échéancier** : une présentation sommaire des prochaines étapes du travail.
- **Le plan de la thèse** : un plan des chapitres ou parties de la thèse, comportant une estimation du nombre de pages.
- **La bibliographie** : la liste des ouvrages formant le corpus et celle des sources et des principaux ouvrages de références complète le document.

- **Les annexes** : lorsque cela est requis, des annexes peuvent s'ajouter : extraits, grilles d'analyse, extraits, illustrations, tableaux, schémas, etc.

Dans le cas d'une **thèse en recherche-crédation**, à ces éléments s'ajoute **l'extrait de création**, qui permet d'annoncer le projet d'écriture et de mesurer la cohérence de la démarche d'ensemble.

Le traitement réservé à chacun des éléments et l'ordre dans lequel ils apparaissent dans le document peuvent être adaptés en fonction du projet de thèse.

### **3. Méthodologie**

Le document de présentation du projet de thèse, qui compte entre **25 et 30 pages**, est produit sous la supervision de la directrice ou du directeur. Dans le cas d'une thèse en recherche-crédation, l'extrait de création occupe un tiers de l'ensemble du document. Après avoir été approuvé par la directrice ou le directeur, le document est acheminé aux membres du jury.

L'activité de présentation du projet de thèse dure environ **deux heures**. Il s'agit d'une séance publique. L'étudiante ou l'étudiant dispose de 20 minutes pour présenter chacun des éléments du projet de recherche. Les membres du jury prennent ensuite la parole pour commenter le texte et la présentation. L'étudiante ou l'étudiant est appelé à répondre à des questions concernant son projet. La directrice ou le directeur intervient à la fin, pour apporter des précisions. S'il reste du temps, les membres de l'auditoire peuvent être invités à poser des questions.

### **4. Date limite**

La présentation du projet de thèse se déroule au cours de la deuxième année de scolarité, au plus tard au sixième trimestre.

## 5. Évaluation

	SATISFAISANT	INSATISFAISANT
<b>Rigueur de la démarche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérence d'ensemble</li> <li>• Questionnement informé / balisé</li> <li>• Faisabilité du projet</li> </ul>		
<b>Précision et congruence de la proposition</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problématique</li> <li>• Hypothèses</li> </ul>		
<b>Maîtrise des approches critiques et théoriques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre théorique</li> <li>• Méthodologie</li> </ul>		
<b>Connaissance du domaine disciplinaire et du corpus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'état de la question</li> <li>• Pertinence du corpus</li> <li>• Qualité des sources</li> </ul>		
<b>Qualité de l'extrait de création *</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence en regard de la question de recherche</li> <li>• Originalité de la voix</li> <li>• Maîtrise de la démarche d'écriture</li> </ul>		
<b>Clarté et précision du document</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la langue</li> <li>• Présentation matérielle</li> <li>• Bibliographie</li> </ul>		
<b>Présentation orale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clarté du propos</li> <li>○ Correction de la langue parlée</li> <li>○ Réponses aux remarques et aux questions</li> </ul>		

\* Rubrique exigée dans le cadre d'un projet en recherche-crédation.

- Si deux des critères dans la zone en gris sont jugés insatisfaisants par le jury, la présentation est ajournée.
- Lors de la reprise de l'examen de synthèse, en cas d'ajournement, si tous les critères dans la zone en gris ne sont pas remplis de manière satisfaisante, il y a échec.